

**Mémoire à l'intention du Comité permanent des finances de la Chambre  
des communes**

**Consultations préalables au budget fédéral de 2016**



Atlantic Provinces Community  
College Consortium

---

Consortium des collèges  
communautaires des  
provinces de l'Atlantique

**19 février 2016**

Le Consortium des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique (le Consortium) représente six collèges publics répartis dans les quatre provinces de l'Atlantique, soit le Nova Scotia Community College, le College of the North Atlantic, le New Brunswick Community College, le Holland College, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et le Collège Acadie Î.-P.-É.

Les membres du Consortium comptent environ 50 campus répartis dans la région de l'Atlantique. Ces campus sont des points de ralliement communautaires essentiels qui favorisent le développement socioéconomique et offrent l'accès à l'éducation et au perfectionnement des compétences.

Le présent mémoire du Consortium aborde les trois thèmes suivants : d'abord, l'infrastructure et les collectivités, ensuite la productivité et la recherche et, enfin, les emplois.

## **1. L'infrastructure et les collectivités**

Les collèges et les instituts du Canada contribuent à la prospérité économique des collectivités en offrant de la formation professionnelle qui fait en sorte que les Canadiens sont prêts à occuper un emploi. Les besoins des collèges dans le domaine du renouvellement de l'infrastructure demeurent importants. De nombreux collèges ont atteint ou presque atteint leur capacité d'accueil et ont des listes d'attente dans les programmes contingents. Le Programme d'infrastructure du savoir (PIDS), lancé par le gouvernement fédéral en 2009, répondait à certains de ces défis, mais il y a encore des besoins importants. Le gouvernement a ainsi une belle occasion d'investir dans l'infrastructure. Ces investissements amélioreraient la capacité d'accueil tout en modernisant l'infrastructure et en permettant ainsi d'offrir des installations modernes convenant à la prestation des programmes. Les investissements dans l'infrastructure auraient des retombées économiques dans nos collectivités. De plus, nous croyons que ce genre d'investissement cadre bien avec les objectifs environnementaux du Canada, car ces projets amélioreront l'efficacité énergétique et réduiront l'empreinte environnementale de l'infrastructure vieillissante.

L'équipement est également un élément essentiel de la prestation des programmes collégiaux. De nombreux collèges et instituts sont obligés d'utiliser de l'équipement désuet pour la formation plutôt que les technologies de pointe. Les employeurs ont besoin de diplômés formés pour occuper les emplois d'aujourd'hui; la modernisation de l'équipement est essentielle pour garantir que les programmes de formation produisent des diplômés aptes à l'emploi et permettent aux entreprises d'accroître leur productivité. Un programme d'investissement dans l'équipement permettrait de répondre à ce besoin. Il faut également encourager la création de partenariats avec l'industrie pour la fourniture d'équipement d'avant-garde.

Recommandations :

1. Investir dans l'infrastructure collégiale.
2. Créer un fonds pour l'acquisition d'équipement collégial de manière que les établissements d'enseignement disposent d'un équipement pédagogique pertinent et moderne pour répondre aux exigences du milieu de travail moderne.
3. Créer un crédit d'impôt à l'intention des entreprises qui donnent de l'équipement aux collèges pour soutenir la formation.

## **2. La productivité et la recherche**

L'amélioration de la productivité est nécessaire pour maintenir la compétitivité du Canada dans le marché mondial; c'est également une solution clé pour relever les défis auxquels est confrontée la région de l'Atlantique sur le plan de la démographie et du marché du travail compte tenu du vieillissement et de la diminution de sa population active. Les entreprises doivent concevoir et mettre à l'essai de nouveaux produits, adopter des processus novateurs et adapter les technologies pour obtenir des avantages concurrentiels. Plus particulièrement, nos petites et moyennes entreprises (PME) ont besoin d'un soutien ciblé pour la recherche appliquée et le transfert rapide de technologies afin d'accroître la compétitivité de leurs produits, de leurs processus et de leurs services. Toutefois, les PME ne disposent pas en général de l'expertise et des ressources nécessaires pour améliorer leur compétitivité.

Les collèges sont particulièrement bien placés pour aider les PME à accroître leur compétitivité. En effet, les diplômés qualifiés et spécialisés formés par les collèges font bénéficier les PME de nouvelles idées et de connaissances sur les technologies de pointe. De plus, les programmes de recherche appliquée offerts dans les collèges de l'Atlantique mènent à des possibilités de commercialisation. Un grand nombre de nos programmes de recherche misent sur les petits projets menés rapidement à bien et visent à collaborer avec les PME à la conception de solutions d'affaires. Les entreprises en bénéficient, la productivité s'améliore et les étudiants peuvent profiter d'une expérience entrepreneuriale associée à leurs connaissances et à leurs compétences.

Le transfert de technologies et de connaissances est une contribution déterminante des collèges pour améliorer la compétitivité et la productivité des PME. Or, les collèges reçoivent une part relativement faible de l'aide à la recherche versée par les trois organismes subventionnaires fédéraux. Les niveaux de financement actuels ne répondent pas à la demande de plus en plus grande des partenaires de l'industrie et de la collectivité pour des services de recherche appliquée. De nouveaux investissements pourraient mobiliser des capacités d'innovation supplémentaires et avoir des retombées socioéconomiques pour les Canadiens.

Recommandations :

4. Augmenter de 17 millions de dollars par année le financement du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté pour :

- soutenir les projets à court terme qui répondent à des problèmes propres aux entreprises;
- établir de nouveaux centres d'accès à la technologie;
- créer une enveloppe réservée à la création de bourses de recherche appliquée pour les étudiants inscrits à un programme collégial ou de cycle supérieur.

5. Rendre permanent le nouveau programme pilote du Fonds d'innovation sociale destiné aux communautés et aux collèges du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et en augmenter le financement de 5 millions de dollars par année.

6. Créer un fonds de recherche et d'innovation en santé à l'intention des collèges et des instituts dans le cadre d'un projet pilote.

### **3. Les emplois**

La région de l'Atlantique a de belles occasions tout en étant confrontée aux défis posés par le marché du travail. Dans son document intitulé *Major Projects Inventory 2015*, le Conseil économique des provinces de l'Atlantique (le Conseil) nous apprend qu'il y a en ce moment 408 projets en cours à divers stades de développement dans les provinces de l'Atlantique, pour une valeur record de 129 milliards de dollars. Les dépenses consacrées cette année à ces projets se sont élevées à 13,3 milliards de dollars, et ils sont extraordinairement porteurs pour la région.

Pourtant, l'emploi dans les provinces de l'Atlantique continue dans l'ensemble d'afficher des chiffres nettement inférieurs à la moyenne nationale. Cela démontre la nécessité d'améliorer les compétences de la main-d'œuvre et de mieux faire concorder les programmes de formation et d'éducation avec les possibilités d'emploi actuelles.

#### L'information sur le marché du travail

L'un des plus grands défis qui se posent aux collèges est de prendre les décisions concernant les programmes offerts et la capacité d'accueil. Il est essentiel de parvenir à un juste équilibre, car une mauvaise harmonisation des talents disponibles et de la demande de main-d'œuvre a des conséquences pour les employeurs, pour les étudiants, pour les collectivités et pour notre économie. Les collèges utilisent de nombreux outils pour prendre ces décisions, notamment la consultation de l'industrie et de la collectivité ainsi que l'analyse de l'information sur le marché du travail.

Or, la qualité de l'information sur le marché du travail laisse à désirer au Canada. Le pays a besoin d'une approche délibérée et coordonnée dans ce domaine afin de cibler de manière plus efficace les investissements dans l'éducation et la formation, de faciliter le passage au marché du travail, de soutenir la mobilité de la main-d'œuvre et de répondre aux besoins précis du secteur.

Recommandation :

7. Par l'intermédiaire du conseil de l'information sur le marché du travail dont la création a été annoncée récemment, offrir du financement pour le regroupement, la promotion et la publication des données sur l'offre et la demande afin de fournir des données à jour et cohérentes aux niveaux national, provincial et municipal sur le bassin de talents disponibles et sur les compétences recherchées par les employeurs dans les secteurs économiques clés.

#### Subvention canadienne pour l'emploi

Les collèges de la région de l'Atlantique ont des préoccupations au sujet de la Subvention canadienne pour l'emploi. Nous sommes certes en faveur des programmes qui encouragent les employeurs à investir dans la formation, mais nous croyons qu'un examen du programme s'impose et qu'il faudrait le modifier pour tenir compte des préoccupations régionales. La région compte principalement des petites entreprises qui hésitent ou sont incapables d'investir dans l'amélioration des compétences; par conséquent, le taux de participation aux programmes de formation est inférieur au niveau souhaité. Nous croyons par ailleurs qu'il faudrait consacrer davantage d'attention et de fonds aux possibilités d'amélioration des compétences pour les groupes qui sont sous-représentés dans la population active et pour les gens au chômage.

Recommandation :

8. Examiner les possibilités d'adapter le programme de Subvention canadienne pour l'emploi aux besoins régionaux.

#### L'apprentissage

Le Canada a besoin de valoriser plus largement les métiers et de dissiper le mythe qu'une formation universitaire est le meilleur gage de succès. Il faut que les programmes d'apprentissage et de formation professionnelle soient vus d'un aussi bon œil que les autres parcours de formation de niveau postsecondaire.

Le Canada doit faire davantage pour encourager les employeurs à embaucher et inscrire des apprentis et pour améliorer par ailleurs les taux d'achèvement de la formation en apprentissage. Les collèges notent que les personnes qui participent à un programme de formation préalable à l'apprentissage sont plus susceptibles de rester au service d'un employeur et de participer à un programme d'apprentissage. De plus, les délais d'achèvement d'une formation en apprentissage s'améliorent dans un tel environnement.

Recommandations :

9. Fournir du soutien aux collèges pour élargir les programmes de formation préalable à l'apprentissage.

10. Examiner les possibilités d'offrir un encouragement financier aux employeurs pour embaucher des apprentis et veiller à leur progression jusqu'à la fin de la formation.

## Les défis démographiques

Les provinces de l'Atlantique affrontent des difficultés d'ordre démographique : les taux de naissances y sont faibles, les travailleurs migrent ailleurs et la population vieillit. La population de la région de l'Atlantique diminue et vieillit. Dans la fiche de rendement intitulée *The Aging Workforce in Atlantic Canada*, le Conseil rend compte de transformations importantes dans la composition de la main-d'œuvre des provinces de l'Atlantique. Dans la cohorte des 50 ans et plus, on compte désormais 65 000 personnes de plus qu'en 2008, tandis que dans la cohorte des 15 à 49 ans, on a perdu 52 000 emplois au cours de la même période. Cette tendance posera des problèmes importants aux employeurs au cours des 10 à 15 prochaines années, à mesure que les membres de la cohorte plus âgée prendront leur retraite.

Afin de mieux répondre aux besoins futurs du marché du travail, des mesures devront être prises dans plusieurs domaines, notamment améliorer l'employabilité des jeunes et augmenter les possibilités d'éducation et de formation des groupes les plus vulnérables.

## Les jeunes

On a besoin de mesures ciblées pour améliorer l'employabilité des jeunes. Ceux-ci continuent d'afficher des taux de chômage élevés. Les programmes collégiaux sont un élément crucial de la solution. Ils permettent aux jeunes d'acquérir des compétences immédiatement utilisables dont les employeurs ont besoin. Ils offrent par ailleurs des expériences d'apprentissage intégrées au monde du travail qui permettent de relier les jeunes et les employeurs. Il faut encourager plus de jeunes à s'inscrire aux programmes collégiaux et prendre des mesures incitatives pour soutenir les employeurs qui offrent des stages. De nombreux petits employeurs de la région de l'Atlantique n'ont pas les moyens financiers nécessaires pour embaucher et former des étudiants inscrits à un programme coopératif. La création de nouveaux programmes d'encouragement pour inciter les employeurs à offrir davantage d'expériences d'apprentissage en milieu de travail aux étudiants et aux nouveaux diplômés permettrait aux entreprises canadiennes d'offrir des possibilités de stages et de formation dans le cadre d'un programme coopératif, qu'elles ne seraient peut-être pas en mesure d'offrir autrement.

Un bassin de diplômés talentueux et qualifiés et dotés d'une vision globale constitue l'élément le plus essentiel à une économie nationale prospère. Conscients que les étudiants d'aujourd'hui sont les leaders de demain, les collèges et les instituts s'emploient à produire des diplômés qui sont les leaders d'un changement positif. Le passage à l'économie mondiale du savoir renforce le besoin d'offrir aux étudiants des collèges l'accès à des bourses d'études qui leur permettront de renforcer leurs compétences professionnelles, d'élargir leur expérience et de devenir des citoyens du monde. Les possibilités de travail et d'études offertes à nos jeunes au Canada et à l'étranger leur permettent de progresser dans leur cheminement personnel et professionnel.

Recommandations :

11. Prévoir des incitatifs financiers pour aider les employeurs à compenser les coûts d'embauchage de stagiaires et d'étudiants dans le cadre de programmes coopératifs en leur permettant de récupérer une partie de la rémunération des étudiants.

12. Renouveler le programme de mobilité des étudiants et mise en contact avec le milieu de travail pour permettre aux étudiants des collèges et des instituts de profiter de possibilités de placement professionnel dans d'autres régions du Canada.

13. Financer un programme national de mobilité scolaire pour permettre aux étudiants des collèges canadiens d'aller étudier à l'étranger.

#### Groupes vulnérables et groupes sous-représentés

Pour remédier à la pénurie de compétences, le Canada doit améliorer les résultats scolaires et professionnels des Autochtones, des jeunes défavorisés et des personnes handicapées.

Dans son rapport, la Commission de vérité et de réconciliation souligne que l'éducation est l'un des meilleurs moyens de favoriser une plus grande compréhension entre les Autochtones et les non-Autochtones. L'amélioration des résultats scolaires depuis la maternelle jusqu'à la 12<sup>e</sup> année dans les écoles des Premières Nations et l'augmentation de l'accès des peuples des Premières Nations et des Inuits à l'éducation postsecondaire sont deux grandes priorités des investissements en éducation du gouvernement fédéral.

Les collèges sont les principaux fournisseurs de formation équivalente au niveau secondaire et de formation continue pour les apprenants autochtones, notamment comme fournisseurs de formation dans le cadre de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones.

L'apprentissage à distance pourrait jouer un rôle plus important pour combler l'écart entre l'éducation de niveau secondaire et l'éducation de niveau postsecondaire, en particulier pour les apprenants qui ont besoin d'améliorer leurs compétences en français ou en mathématiques, ou de suivre les cours préalables des programmes de niveau postsecondaire. L'apprentissage à distance et les technologies peuvent aussi offrir des possibilités de formation pour les personnes handicapées et pour celles qui éprouvent des difficultés les empêchant de suivre les programmes qui les intéressent.

Recommandations :

14. Augmenter l'appui au Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire.

15. Créer un programme de bourses d'études fondé sur les besoins (destiné aux Autochtones, aux jeunes défavorisés et aux personnes handicapées) qui offre un financement équivalent aux contributions du secteur privé.

16. Augmenter l'accès à l'aide financière non remboursable destinée aux étudiants autochtones.

17. Renouveler la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA) après mars 2016.

18. Créer un projet pilote visant à explorer des solutions novatrices en matière d'apprentissage à distance pour la mise à niveau et le perfectionnement des compétences dans les collectivités rurales et éloignées.